



Association des
Cyclovallées du
Couserans
3 square Balagué
09200 Saint-Girons

Département de l'Ariège
Christine Téqui, présidente
5-7 rue du Cap de la Ville
BP60023
09001 Foix Cedex

Saint-Girons, le 7 novembre 2024

Liaison cyclable entre Saint-Lizier et Saint-Girons

Réponse à votre courrier du 22 août 2024

Madame la présidente,

Votre réponse à notre lettre ouverte du 5 juillet a retenu tout notre attention et nous vous en remercions. Nous avons bien pris note des difficultés rencontrées dans l'élaboration d'un projet qui assure la continuité de la voie verte V81 dans la traversée de Saint-Girons.

Cependant, vous ne répondez pas à la question de la sécurisation à brève échéance du trajet à vélo entre Saint-Lizier et Saint-Girons, rendue possible grâce à la pose d'un revêtement adapté sur l'ancienne voie ferrée qui surplombe la RD117. En raison des délais toujours très longs avant l'exécution des projets routiers d'envergures tels que vous l'envisagez pour l'entrée ouest de Saint-Girons, nous vous demandons de mettre à l'agenda dès aujourd'hui la pose d'un tel revêtement. Le tronçon concerné entre le rond-point du forgeron à Saint-Lizier jusqu'au pont de Peyre-Rouge à Saint-Girons ne fait pas beaucoup plus de 1000 m, ce qui n'est pas énorme. De plus, un tel investissement n'est pas perdu puisque ce tronçon sera de toute façon aménagé en voie verte dans le projet que vous portez. Un tel aménagement permettrait aux cyclistes qui utilisent cette portion à fort trafic de la RD117 de se déplacer dans de bonnes conditions de sécurité et de confort. A noter que la partie entre le pont de Peyre-Rouge et l'ancienne gare est praticable à vélo grâce à des chantiers citoyens participatifs.

Nous ne doutons pas que la sécurité dans l'espace public est un sujet qui vous tient à coeur. Celle des cyclistes, particulièrement vulnérables sur les routes, mérite toute votre attention. Si vous accédez à la demande formulée dans ce présent courrier, nombreux sont les cyclistes qui vous seront reconnaissants d'avoir pris une mesure simple, mais efficace pour réduire leur risque d'accident à vélo tout en améliorant leurs conditions de déplacement. On peut de plus espérer que des personnes qui n'osent aujourd'hui pas circuler à vélo entre Saint-Lizier et Saint-Girons, notamment les employés du CHAC, se mettent à pédaler grâce à ce nouvel aménagement que vous aurez permis.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la présidente, nos respectueuses salutations.

Christelle TORTECH, co-présidente

Sylvain PLANQUETTE, co-président

Rodrigue FRIAUD, co-président